



Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le

ID : 034-253403604-20231208-469-DE



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°469/2023

**OBJET : Budget Primitif
2024**

Membres : 24

Présents votant : 13

Pouvoirs : 6

L'an deux mille vingt-trois, le 8 Décembre

Le comité syndical Grand site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 1er Décembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jean-Louis GELY, Conseiller départemental du canton de MONTPELLIER 2
- Madame Corinne GOURNAY-GARCIA, Conseillère départementale du canton de MONTPELLIER 4
- Monsieur Alain BOZON, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Michel VELLAS, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Madame Sylvie TOLUAFE, Déléguée suppléante de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, Déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Danièle JOSEPH, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Jean Luc REQUI, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Monsieur Jean Luc FALIP, Conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT
- Monsieur Jean-François SOTO, Conseiller départemental du canton de GIGNAC
- Madame Gaëlle LEVEQUE, Conseillère départementale du canton de LODEVE
- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC
- Monsieur Jacques RIGAUD, Conseiller départemental du canton de LODEVE
- Madame Julie GARCIN SAUDO, Conseillère départementale du canton de PEZENAS

La Présidente, suite au Débat d'Orientation Budgétaire de la séance du comité syndical du 10 novembre 2023, présente le budget primitif pour l'exercice 2024. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total de 541 836,70 €, répartis comme suit :

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant	Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011	138 063,34 €	74	540 463,35 €	20	400,00 €	040	1 373,35 €
012	400 626,66 €			21	973,35€		
65	150,00 €						
67	250,00 €						
042	1 373,35 €						
TOTAL	540 463,35 €		540 463,35 €		1 373,35 €		1 373,35 €

Affichée le :

Le budget détaillé est présenté en annexe.

Le Comité Syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés

EMET un avis favorable sur le budget présenté,

DECIDE d'adopter le budget 2024

Pour Extrait conforme
A Clermont l'Hérault
Le 8 décembre 2023

La Présidente

Marie PASSIEUX